



MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

JANVIER 2005

**Lundi 7 février 2005 à
20h30**

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville, rue Gambetta).

*Une réunion de préparation aura lieu avec tous les élus de gauche le **jeudi 3 février** de 19h00 à 20h30 au local commun résidentiel, rue Braunstein à Gassicourt. Si vous souhaitez y participer, c'est bien volontiers que nous vous invitons.*

Pour me rencontrer:

- **Vendredi 27 janvier 15h00 - 16h30** au marché du Val-Fourré (devant la Poste)
- **Samedi 28 janvier 10h00 - 11h30** au marché du Centre-Ville (à côté du Sporting)

Pour me contacter

- **Courrier** : Marc Jammet, PCF Mantes, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Pour prendre rendez-vous en Mairie: téléphoner au secrétariat des conseillers municipaux au 01 34 78 81 31.
- **E-mail** : marc.jammet@wanadoo.fr
- **Site Internet**: <http://perso.wanadoo.fr/pcfmanthes>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, il vous suffit de me le faire savoir. Si vous pensez que la démocratie a besoin d'informations et que vous souhaitez m'aider financièrement, adressez votre don à PCF MANTES, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville (Chèques à l'ordre d'ADF PCF). Un reçu - pour déduire de vos impôts - vous sera envoyé. Merci d'avance.

Je vous présente mes meilleurs vœux: Pour que 2005 ait son NON.

Depuis le 1^{er} janvier, nous payons plus et nous recevons moins de la Sécurité sociale. C'est le premier effet immédiat de la réforme de la protection sociale qu'a imposé le gouvernement. Et il n'en reste pas là: les salaires n'augmenteront pas, les délocalisations vont se poursuivre, l'Education est mise à mal et les bureaux de poste vont fermer par milliers. C'est en tout cas sa volonté. Peut-on y résister? Oui, à coup sûr. Les mouvements actuels montrent que les citoyens ne sont pas décidés à se laisser faire et les trois progressions successives du vote communiste (cantonale, européenne, législative) commencent à ouvrir d'autres perspectives.

Le référendum sur la Constitution européenne va s'inscrire dans ce contexte.

Au printemps prochain, il ne va pas s'agir de dire "oui ou non à l'Europe" mais oui ou non à une politique de droite inscrite dans la constitution: le surarmement et l'alignement sur les USA, l'interdiction de nationaliser une entreprise, la remise en cause des 35 heures et de la protection sociale, le regroupement forcé des communes comme c'est le cas avec la CAMY... Non, décidément, quand on est de gauche, on ne peut pas dire oui à ça!

Depuis le 14 décembre, à mon initiative, un comité local pour le NON, très large, s'est constitué. Il va s'attacher à démontrer la nocivité de cette constitution. Car, comme pour l'occupation allemande en 1939, la guerre d'Algérie, le traité de Maastricht, la guerre en Irak, il faut quelquefois savoir dire NON pour construire un autre avenir que celui qu'on veut nous imposer.

C'est le vœu que je forme pour Mantes la Jolie et sa région.

Marc Jammet

Pas de cadeau pour le Front national (Conseil municipal du 3 janvier 2005)

J'ai proposé que les deux élus du Front national (qui siègent tous les deux à la CAMY) soient exclus de la représentation du Conseil municipal à la CAMY. Le maire a refusé et maintenu la liste qu'il proposait (sur-représentant le Front national). J'ai donc voté contre.

Ont voté contre: groupe communiste et partenaire

Abstention: gauche citoyenne 78

Pour: droite, Front national, groupe socialiste, DECIL.

* J'ai, depuis, écrit au maire pour lui proposer de remplacer les deux élus Front national soit par deux élus de gauche, soit par deux élus de la majorité municipale. En effet, s'il fallait une preuve supplémentaire, les

dernières déclarations de Le Pen affirmant, en substance, que la Gestapo aurait protégé les Français pendant

l'occupation nazie montrent bien que ce parti n'est pas un parti républicain. A Mantes la Jolie (dont de nombreuses rues portent le nom de résistants torturés, déportés, assassinés par la Gestapo ou ses supplétifs) comme ailleurs, on ne négocie pas avec le Front national, on le combat!

J'interviendrai à nouveau sur ce sujet lors du prochain conseil municipal, le 7 février prochain.

Michel Vialay: 3^o maire en un an (3 janvier 2005)

A peine élu député, touché par le cumul des mandats, Pierre Bédier a démissionné de son poste de maire. En moins d'un an, Mantes la Jolie aura eu ainsi trois maires (*Michel Sevin, Pierre Bédier, Michel Vialay*).

J'ai dénoncé le mépris avec lequel la droite locale traitait les Mantais et, symboliquement, je me suis porté candidat face à la droite.

Bien évidemment la droite locale (ultramajoritaire) a élu *Michel Vialay* et j'ai obtenu deux voix (celle de Kamel Guezoul et la mienne) pendant que le PS refusait de participer au vote.

Quant à *Joël Mariojouis* (DECIL), il s'est présenté au poste de maire en appelant toute la gauche à voter pour lui, puis au poste de 1^o adjoint en appelant, cette fois-ci, la droite à voter pour lui. Il a obtenu une voix: la sienne.

Contre la fermeture de l'échangeur A13 "Bonnières" (13 décembre 2004).

J'ai voté pour le vœu s'opposant à cette fermeture, proposé par le maire. Cela aurait, en effet, pour conséquence immédiate d'isoler la région de Bonnières tout en renforçant la circulation routière. J'en ai profité pour poser le problème du péage de Buchelay (un des seuls péages en région parisienne) qui est à la source des embouteillages à l'entrée de la ville tous les dimanches soirs. Mais, alors que l'autoroute est largement amortie, la droite n'est pas prête à enlever ce péage concédé au privé.

Plan local d'urbanisme (13 décembre 2004)

Alors que cela va engager la ville pour 10 ans, le document n'a même pas été remis aux élus qui devaient se prononcer. Pourtant, on sait déjà que des Mantais de plus en plus nombreux s'opposent à la politique d'urbanisme de la droite locale. Elle conduit en effet à casser les logements sociaux tout en livrant aux promoteurs privés la moindre parcelle de terrain libre à Gassicourt et au Centre-Ville. J'ai voté contre.

Ont voté contre: groupe communiste et partenaire, DECIL, gauche citoyenne 78

Abstention ou refus de vote: groupe socialiste, Front national

Pour: droite

J'ai également refusé de prendre acte du bilan de la concertation. Elle a été tronquée - notamment dans le bulletin municipal qui n'a jamais donné la parole aux associations qui s'y opposent.

Ont voté contre: groupe communiste et partenaire

Abstention ou refus de vote: groupe socialiste et DECIL

Pour: Droite et front national.

La CPAM déménage et s'agrandit (13 décembre 2004)

Elle va s'installer sur l'ancien emplacement d'un des tours "Sully". Elle disposera ainsi de services social, médical, d'examen de santé et de scanérisation et pourra accueillir entre 100 et 150 agents supplémentaires. J'ai voté pour en espérant que la CPAM n'en profitera pas pour supprimer des emplois dans le département et en réclamant de la municipalité qu'elle s'oppose, pour maintenir et développer les services au Val-Fourré, à la fermeture du centre de France-Télécom.

Stationnement payant (13 décembre 2004)

Il sera à nouveau concédé à une entreprise privée. La convention prévoit l'extension possible du stationnement payant alors que rien n'est réfléchi dans le sens d'une zone bleue. J'ai voté contre.

Ont voté contre: groupe communiste et partenaire.

Abstention: DECIL

Pour: droite, front national, groupe socialiste

* *Lors de la même séance, avec tous les élus de gauche j'ai voté contre l'augmentation de 3,5% des tarifs des parkings souterrains.*

Nouveau cadeau financier à la SCI du Val (13 décembre 2004).

700 m2 de terrain vont être cédés à cette société pour.... 1 euro symbolique. Installée dans les locaux de l'ex-ANRTP (à côté de la Mosquée), cette société bénéficie déjà de multiples subventions sans pour cela s'engager à créer des emplois stables. J'ai voté contre.

Ont voté contre: groupe communiste et partenaire

Abstention: DECIL

Pour: droite, front national, groupe socialiste.

Election législative partielle.

Forte percée communiste

Bédier élu de justesse au 2^o tour

Un seul candidat a progressé au 1^o tour: Jacques Saint-Amaux. Il passe de 6,7% à 17,6%.

Au 2^o tour, si Bédier a été élu de justesse il le doit surtout à son score sur Mantes la Ville. Le

comportement de la maire socialiste, Annette Peulvast, qui a fait alliance avec la droite à la CAMY n'y est pas étranger.

J'ai voté contre: le budget municipal 2005, le transfert à la CAMY des permis de construire

J'ai voté pour: l'aménagement des trottoirs Bd du Mal Juin (entre place A. Briand et la rue D. Rochereau), le réaménagement des rues Baudin, Porte Chant à l'Oie et Notre dame, la réfection de la piscine et du gymnase Lécuyer, la convention avec le restaurant interentreprises (Foyer de jeunes travailleurs).

